



Coordination et animation du plan régional de lutte contre l'ambroisie en Auvergne-Rhône-Alpes

Bilan 2019

28/03/2020

Partenaires financiers



TABLE DES MATIERES

Coordination et animation du plan régional de lutte contre l'ambrosie en Auvergne-Rhône-Alpes	1
Bilan 2019.....	1
Contexte.....	5
Animation du plan dans le cadre du PRSE3.....	6
Lien avec l'animation du Plan Régional Santé-Environnement.....	6
Nouvelle organisation de l'équipe FREDON Ambrosie à partir de début 2019.....	6
Renforcement et animation du réseau de référents ambrosie.....	6
Animation du réseau de partenaires.....	9
Appui aux délégations départementales de l'Agence Régionale de Santé (ARS).....	11
Animation technique - Mediation.....	12
Prospection et aide à la gestion des signalements.....	13
Médiation.....	15
formations des référents + Réunions début/fin de campagne.....	16
Rencontres bout de champ et plateformes d'essai.....	17
Communication.....	18
Diffusion d'informations.....	18
Journée internationale de l'ambrosie.....	26
Participation à des manifestations.....	28
Bilan des action 2019 et Axes d'amélioration.....	30
Tableau synthétique Bilan des actions 2019.....	30
Axes d'amélioration supplémentaires pour 2020.....	31
Annexes.....	33
Carte de répartition des agents ambrosie FREDON AuRA.....	33
Relance mail - Signalement ambrosie sur votre commune.....	34
Infos ambrosie.....	35
Exemple d'article de presse rédigé par FREDON AuRA.....	36

CONTEXTE

L'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une espèce végétale envahissante originaire d'Amérique du Nord et dont l'aire d'expansion se développe rapidement à l'échelon européen.

Elle s'installe dès le début du printemps sur les terres dénudées et remaniées par l'activité humaine ainsi que sur les grèves des cours d'eau. Elle peut entraîner une baisse de la production agricole et sa gestion, dans les espaces urbains ou cultivés, peut engendrer des pollutions des eaux (utilisation d'herbicides spécifiques pour la régulation des espèces). De plus, cette plante, au pollen fortement allergène, est à l'origine d'effets néfastes directs sur la santé humaine (rhinites, conjonctivites, asthme...) générant des surcoûts pour l'Assurance Maladie.

Depuis 2012, un plan de lutte contre l'ambrosie est mis en œuvre sur l'ex-région Auvergne, appuyé par un cadre réglementaire qui impose la destruction de cette plante (arrêtés préfectoraux relayés par un décret et un arrêté interministériel).

Depuis juin 2014, FREDON Auvergne est missionnée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour participer à la mise en œuvre de ce plan de lutte visant à :

- Assurer la surveillance de la présence d'ambrosie sur l'ex-région ;
- Améliorer les connaissances concernant le développement de la plante et ses effets ;
- Développer des outils de gestion de l'ambrosie ;
- Sensibiliser les acteurs locaux sur les risques liés à la présence d'ambrosie ;
- Promouvoir les actions de lutte ;
- Accompagner les acteurs locaux (agriculteurs, référents communaux et intercommunaux, gestionnaires de grands linéaires...) dans la gestion obligatoire de l'ambrosie ;
- Animer le réseau de référents ambrosie.

Depuis 2017, FREDON Rhône-Alpes est également missionnée sur la thématique ambrosie et est notamment chargée d'accompagner les acteurs dans la gestion obligatoire de l'ambrosie dans le domaine agricole sur le territoire rhônalpin.

Début 2018, FREDON Auvergne devient également responsable de l'animation du plan d'actions relatif à l'action 13 du PRSE3 en Auvergne-Rhône-Alpes. L'objectif de cette action est de consolider et valoriser les nombreuses initiatives prises sur le territoire régional pour réduire l'exposition de la population aux pollens allergisants, et notamment aux pollens de l'ambrosie.

Enfin, depuis le 1er février 2019, FREDON Auvergne-Rhône-Alpes est créée et intègre les missions des deux anciennes FREDON afin de poursuivre l'action « Ambrosie » menée sur l'ensemble de la région. Cette harmonisation permet notamment :

- Une meilleure lisibilité de l'action auprès des acteurs locaux et régionaux ;
- Une meilleure appropriation coordonnée et partagée du plan de lutte par l'ensemble des agents ARS et FREDON ;
- Une communication plus efficace, et cela au profit d'une meilleure cohérence des actions de lutte pour qu'elles soient plus pertinentes et plus efficaces.

ANIMATION DU PLAN DANS LE CADRE DU PRSE3

LIEN AVEC L'ANIMATION DU PLAN REGIONAL SANTE-ENVIRONNEMENT

Dans le cadre du Plan Régional Santé-Environnement PRSE3, FREDON AuRA participe aux réunions du comité technique élargi afin de définir les orientations du plan (action 13 - Réduire l'exposition de la population aux pollens allergisants). En parallèle de ces réunions, plusieurs échanges ont été nécessaires au cours de l'année 2019 pour mettre à jour la feuille de route et les résultats du PRSE3. De plus, tout au long de la campagne 2019, des échanges réguliers entre l'ARS et FREDON AuRA (téléphone, mail, réunions...) ont permis d'ajuster les actions du plan de lutte contre l'ambrosie à l'échelle régionale.

NOUVELLE ORGANISATION DE L'EQUIPE FREDON AMBROSIE A PARTIR DE DEBUT 2019

Début 2019, une réorganisation de l'équipe ambrosie au sein de FREDON AuRA a été initiée au niveau régional. Cette nouvelle disposition a notamment permis une **répartition homogène des collaborateurs sur l'ensemble du territoire Auvergne-Rhône-Alpes**, apportant ainsi plus de proximité des agents de FREDON AuRA avec :

- les délégations départementales de l'ARS,
- les référents ambrosie locaux
- les acteurs agricoles et non agricoles locaux

Par ailleurs, la **coordination régionale** réalisée par FREDON permet une unité des messages et des actions sur tout le territoire. L'équipe ambrosie de FREDON AuRA se compose de 10 agents (cf. carte en annexe).

Ainsi, de nombreuses actions d'animation du plan de lutte et d'accompagnement des partenaires ont été déployées sur tout le territoire régional.

RENFORCEMENT ET ANIMATION DU RESEAU DE REFERENTS AMBROSIE

Début 2019, FREDON AuRA a envoyé un formulaire aux différentes collectivités d'**Auvergne** afin d'actualiser la base de données des référents ambrosie communaux et intercommunaux sur ce territoire. 812 collectivités ont répondu à ce formulaire et ont consolidé ce listing :

- 785 communes, soit 61 % des communes auvergnates ;
- 27 intercommunalités ;
- Un total de **1 507 référents ambrosie identifiés**.

Ce listing a ensuite été transmis au RNSA pour mise à jour des accès et/ou création de nouveaux comptes sur la plateforme de signalement.

Sur le **territoire rhônalpin**, le RNSA est responsable de l'actualisation de la base de données des référents ambrosie.

Le nombre de référents ambrosie par département et la couverture régionale sont recensés dans le tableau ci-dessous (données issues de la base Atlas Santé) :

Département	Nb référents ambrosie	Taux de couverture (Nb de collectivités avec référént / Nb de collectivités du département)
01	505	91%
03	379	63%

Département	Nb référents ambroisie	Taux de couverture (Nb de collectivités avec référént / Nb de collectivités du département)
07	360	75%
15	157	40%
26	404	82%
38	524	72%
42	222	45%
43	297	64%
63	674	74%
69	442	89%
73	288	75%
74	257	62%

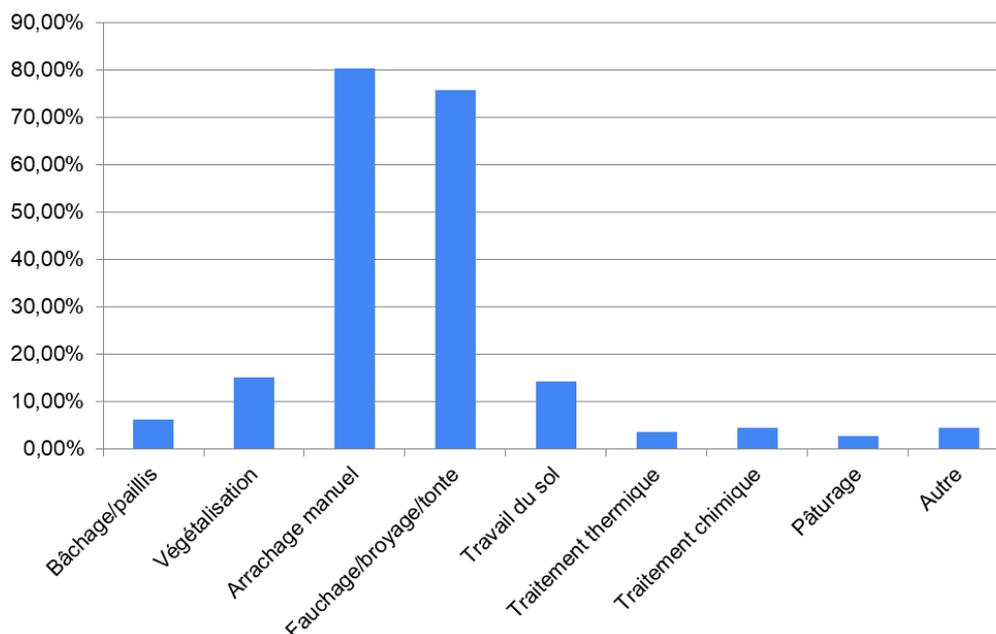
IDENTIFICATION DES BESOINS ET DES ACTIONS MISE EN ŒUVRE PAR LES COLLECTIVITES

Une **enquête a été diffusée en fin de campagne 2019** afin d'identifier les éventuels besoins ou freins à la gestion de l'ambroisie ainsi que pour faire état des dynamiques de gestion de l'ambroisie engagées par les collectivités d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce formulaire a été soumis à l'ensemble des collectivités en région AuRA (soit 4 100 communes et 170 intercommunalités). 145 réponses ont été retournées avec une répartition homogène sur le territoire régional. A noter : le taux de réponse à ce formulaire est relativement faible (moins de 4%). Nous sommes donc en droit de penser que les besoins identifiés pourraient être sous-évalués. Par ailleurs, les collectivités ayant répondu à l'enquête sont certainement celles qui sont le plus impliquées (pour avoir pris le temps de répondre à l'enquête) : les résultats de cette enquête sont donc biaisés et ne permettent pas de disposer de l'information concernant les actions réalisées et les besoins des collectivités les moins impliquées.

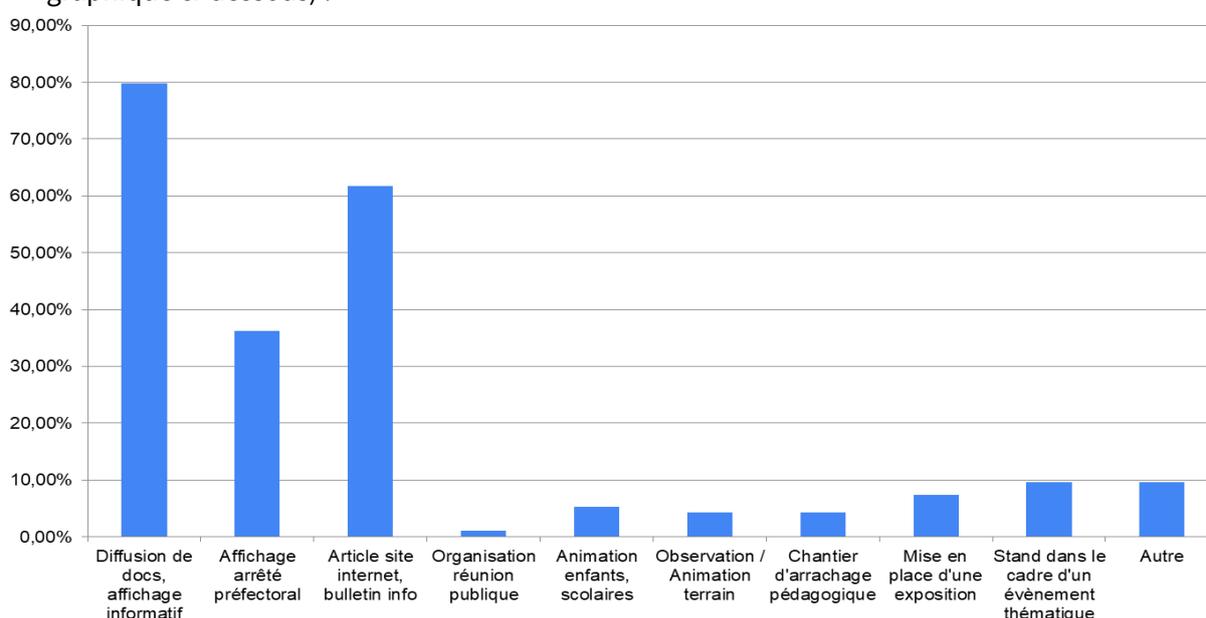
Les résultats suivants issus de cette enquête montrent qu'il est encore nécessaire de poursuivre l'accompagnement des collectivités sur la thématique ambroisie :

- **Appui à l'élaboration de plans d'actions** : 17% des communes enquêtées et concernées par la problématique ambroisie déclarent ne pas avoir déployé de plan d'actions. Les communes ayant mis en œuvre un plan d'action utilisent majoritairement l'arrachage manuel et la fauche comme moyens de lutte (voir graphique ci-après) ;



Pratiques de gestion de l'ambrosie déployées en 2019 par les collectivités enquêtées

- **Connaissance des dispositions réglementaires** : 25% des collectivités déclarent ne pas avoir connaissance du contenu des arrêtés départementaux et des autres dispositifs réglementaires à leur disposition ;
- **Formation des référents** : la grande majorité des collectivités enquêtées ont eu accès à une formation des référents ambrosie mais il reste encore quelques marges de manœuvre pour améliorer ce volet ;
- **Aide à la gestion des signalements et à l'utilisation de la plateforme signalement ambrosie** : seuls les 2/3 des collectivités enquêtées déclarent utiliser la plateforme. Il conviendra de continuer à les accompagner pour améliorer la visibilité de la gestion de l'ambrosie sur le terrain ;
- **Mise en place d'un plan de communication** : seuls les 2/3 des collectivités enquêtées ont communiqué sur la thématique ambrosie en 2019. Il semble important de poursuivre l'accompagnement des collectivités sur ce volet pour permettre une sensibilisation efficace du grand public et des agents de terrain. Les actions de communication engagées en 2019 sont très majoritairement de la simple diffusion d'informations (documents, article de presse...); les animations d'ateliers participatifs restent cependant peu organisées par les collectivités (voir graphique ci-dessous) :



Supports de communication utilisés en 2019 par les communes enquêtées

CONSOLIDATION DU LISTING DES PARTENAIRES AMBROISIE

Un travail de consolidation du réseau des partenaires ambroisie (industries de carrières, parcs naturels régionaux, gestionnaires d'infrastructures linéaires longues...) a été conduit tout au long de la campagne 2019, au gré des échanges, afin de renforcer les liens à l'échelle régionale et/ou départementale.

Une action spécifique de mise à jour du listing des gestionnaires d'infrastructures linéaires longues a de plus été réalisée en amont de l'organisation de la réunion du GT « Grands linéaires » prévue début 2020.

ANIMATION DE GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES

Dans le cadre de l'accompagnement des acteurs locaux prévu par le PRSE3, des réunions de groupes de travail thématiques sont organisées annuellement. Ces réunions d'échanges permettent notamment aux partenaires d'améliorer leurs connaissances sur la plante, de partager leurs expériences et de diffuser les bonnes pratiques de gestion de l'ambroisie. Ils permettent également de recenser les besoins de ces acteurs et de définir des actions concrètes à mettre en œuvre à l'échelle régionale.

2 réunions de Groupes de Travail ont été organisées par FREDON AuRA le **8 février 2019** à la Tour de Salvagny :

- **GT « Grands linéaires »** : 23 participants. Ordre du jour de la réunion :
 - o Introduction et enjeux du GT ;
 - o Bilan de la surveillance RNSA ;
 - o Témoignage et retour d'expérience (ASF) ;
 - o Témoignage et retour d'expérience (DIR Massif Central) ;
 - o Tour de table : attentes, besoins et perspectives.

- **GT « Milieux aquatiques »** : 22 participants. Ordre du jour de la réunion :
 - o Introduction et enjeux du GT ;
 - o Bilan de la surveillance RNSA ;
 - o Témoignage et retour d'expérience (Parc Naturel Régional Livradois-Forez) ;
 - o Témoignage et retour d'expérience (Lyon Métropole) ;
 - o Tour de table : attentes, besoins et perspectives.

En lien avec l'ARS, il a été estimé que l'échelle de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes présente des faiblesses pour garantir une participation importante des partenaires lors de ces réunions. Une réflexion a depuis été amorcée entre l'ARS et FREDON AuRA pour **réorganiser le fonctionnement** de ces groupes de travail selon le principe suivant :

- Le GT « Grands linéaires » est maintenu avec pour double objectif la mise en réseau des gestionnaires de grands linéaires et le partage de leurs expériences techniques. Cette réunion sera à présent animée en visio-conférence entre Lyon et Clermont-Ferrand afin de limiter les déplacements des participants ;
- Le GT « Milieux aquatiques » est abandonné. Cependant, il est prévu de réaliser en 2020 des interventions spécifiques sur la thématique ambroisie lors de réunions techniques des acteurs des milieux aquatiques (ex : Intervention auprès des animateurs(trices) des démarches territoriales "Milieux aquatiques" du bassin Loire Bretagne dans le cadre d'une journée technique de l'ARRAA le 09/12/2019) ;
- Le GT « Agricole » régional est modifié au profit d'un comité de pilotage agricole restreint. Des groupes de travail peuvent être organisés localement (ou à l'échelle départementale) selon les besoins identifiés. Ils permettent ainsi de réunir les acteurs du milieu agricole concernés (Chambre d'agriculture, Coopératives, Négoces agricoles...) et de renforcer les liens à l'échelle des départements. Sur ce schéma, plusieurs réunions de GT agricoles départementaux ont été réalisées en 2019 (notamment dans les départements de la Drôme et de l'Ain).

IDENTIFICATION DES BESOINS ET DES ACTIONS MISE EN ŒUVRE PAR LES GESTIONNAIRES DE GRANDS LINEAIRES

Une seconde enquête a été diffusée en fin de campagne 2019 aux gestionnaires d'infrastructures longues d'Auvergne-Rhône-Alpes afin de faire un état des connaissances et de la prise en compte de la problématique ambrosie ainsi que pour identifier les initiatives ayant valeur d'exemple.

Ce formulaire a été soumis à 62 partenaires gestionnaires d'infrastructures linéaires longues avec un taux d'ouverture de 35,5%. Les premiers résultats de cette enquête ont été recensés et seront mis à jour à la suite de la réunion du groupe de travail « Grands linéaires » qui se tiendra début 2020.

REDACTION D'UN GUIDE DES BONNES PRATIQUES DE GESTION DE L'AMBROISIE DANS LES TRAVAUX PUBLICS

Afin d'accompagner les maitres d'ouvrage de travaux publics, il était initialement prévu de travailler à l'émergence d'un guide technique pour intégrer la lutte contre l'ambrosie dans le processus de labellisation des chantiers.

Ce travail n'a pas été réalisé en 2019 considérant le nombre important d'actions engagées et l'existence de documents déjà aboutis sur le sujet. Il a toutefois été décidé de relayer plusieurs ressources documentaires spécifiques à destination des gestionnaires de carrières et des travaux publics en s'appuyant sur la bibliothèque du site internet ambrosie.fredon-aura.fr.

L'AMBROISIE à feuilles d'armoise
Une plante allergisante **DANGEREUSE** pour votre santé et celle de votre entourage.
Contrôler l'AMBROISIE, c'est AGIR POUR LA SANTÉ DE TOUS

La reconnaître
Ambrosie - signes particuliers
• feuille du même vert sur les deux faces
• pas d'odeur quand on la froisse

Risque de confusion
Armoise commune
• face inférieure gris argenté
Armoise annuelle
• odeur forte quand on la froisse

Ne la laissez pas nous envahir
Comment et quand agir ?
• **Avant le 15 juillet :**
arrachez ou fauchez la plante sur place.
• **Après le 15 juillet :**
arrachez ou fauchez la plante dans un contenant étanche (sac...) pour vous protéger des pollens et la dispersion des graines.

L'AMBROISIE A FEUILLES D'ARMOISE
Une plante allergisante **DANGEREUSE** pour votre santé et celle de votre entourage.
Contrôler l'AMBROISIE, c'est AGIR POUR LA SANTÉ DE TOUS !

La reconnaître
Ambrosie - signes particuliers
• feuille du même vert sur les deux faces
• Pas d'odeur

Ne pas confondre
Armoise commune
• Face inférieure gris argenté
Armoise annuelle
• Odeur forte quand on la froisse

Ne la laissez pas nous envahir
Comment et quand agir ?
• **Avant floraison (avant début juillet)**
Arrachez ou fauchez la plante et laissez la sur place
• **Avant grenaison (avant fin août)**
Arrachez ou fauchez la plante et laissez la sur place

Pour votre santé, pensez à vos E.P.I !
Vêtements couvrants + Lunettes + Masque + Gants + Chaussures fermées + Casque

Sur les remblais
Laissez le moins possible de terre à nu, végétalisez dès que possible les remblais terminés et évitez autant que possible de déplacer la terre.

Guide d'identification et de gestion des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes sur les chantiers de Travaux Publics

Tous les acteurs du chantier sont concernés
Le maître d'ouvrage
• est responsable de la prévention et de l'élimination (Arrêté préfectoral n° 2000-1272 du 7 mars 2000)
• décide des modalités techniques de lutte
• donne son accord préalable au maître de la lutte
Le maître d'œuvre
• propose au maître d'ouvrage des modalités techniques
• s'assure de la prise en compte des choix du maître d'ouvrage
Les entreprises
• mettent en œuvre les techniques de lutte choisies par le maître d'ouvrage
• doivent éviter toute contamination des chantiers, en particulier par les engins, et assurer la destruction de l'ambrosie

Plus d'infos :
www.ambrosie.info

Comme les années précédentes, FREDON AuRA a agi en soutien des délégations départementales de l'ARS notamment dans l'organisation et l'animation des comités de coordination. **14 réunions se sont tenues en 2019 sur l'ensemble du territoire :**

Département	Date	Département	Date
01	10/05/2019	38	05/07/2019
01	28/05/2019	42	13/06/2019
03	28/03/2019	42	09/12/2019
07	02/04/2019	43	04/12/2019
15	28/05/2019	63	02/04/2019
26	18/04/2019	69	29/03/2019
26	10/05/2019	73	02/05/2019

De plus, afin d'informer les délégations départementales de l'ARS des actions en cours (point d'amélioration identifié en fin de campagne 2018), FREDON AuRA a intégré une base de données de suivi au sein du portail <https://ambroisie.fredon-aura.fr>. Cet outil (copie d'écran ci-contre) permet de recenser l'ensemble des actions menées en région en termes d'animation technique, d'accompagnement des acteurs, de médiation ou de communication. Les correspondants ARS disposent d'un accès privé pour consulter l'ensemble des informations stockées en temps réel.

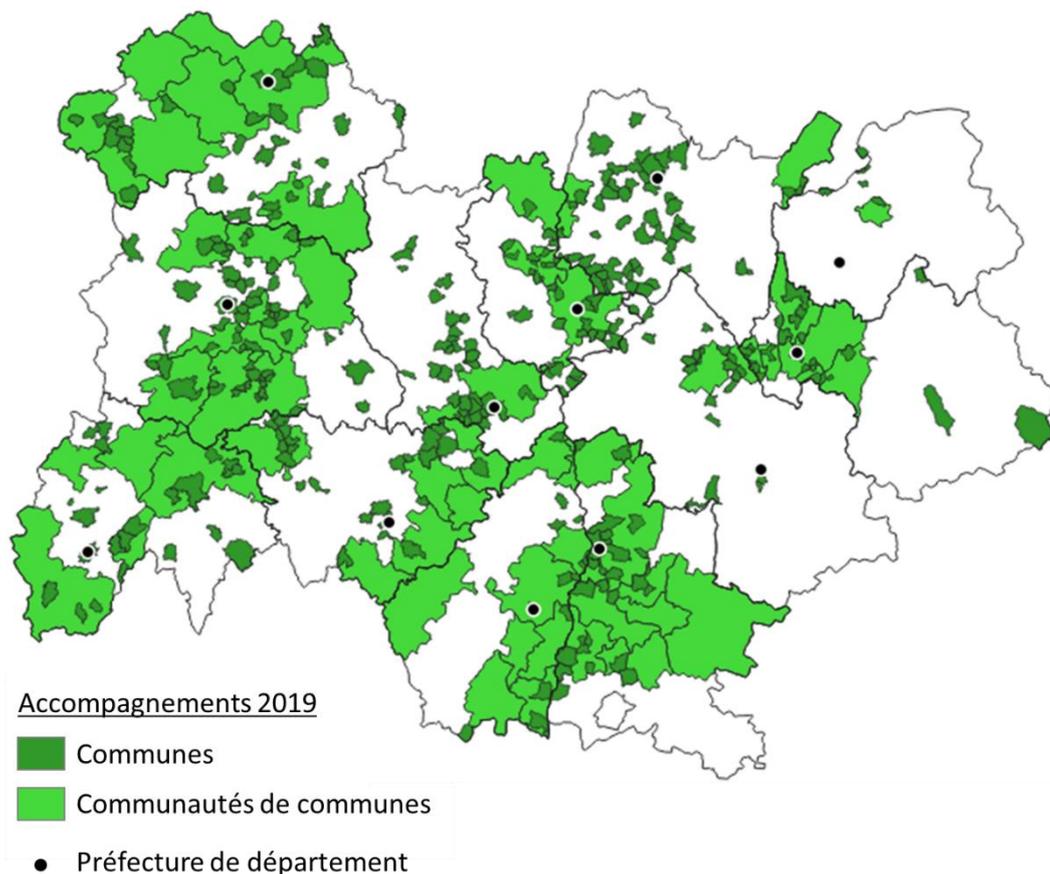
Des améliorations de cette base ont été apportées tout au long de la campagne 2019 pour faciliter le suivi des actions. De nouvelles propositions sont actuellement à l'étude et seront intégrées pour la campagne 2020.

ambroisie.fredon-aura.fr/index.php/base/actions

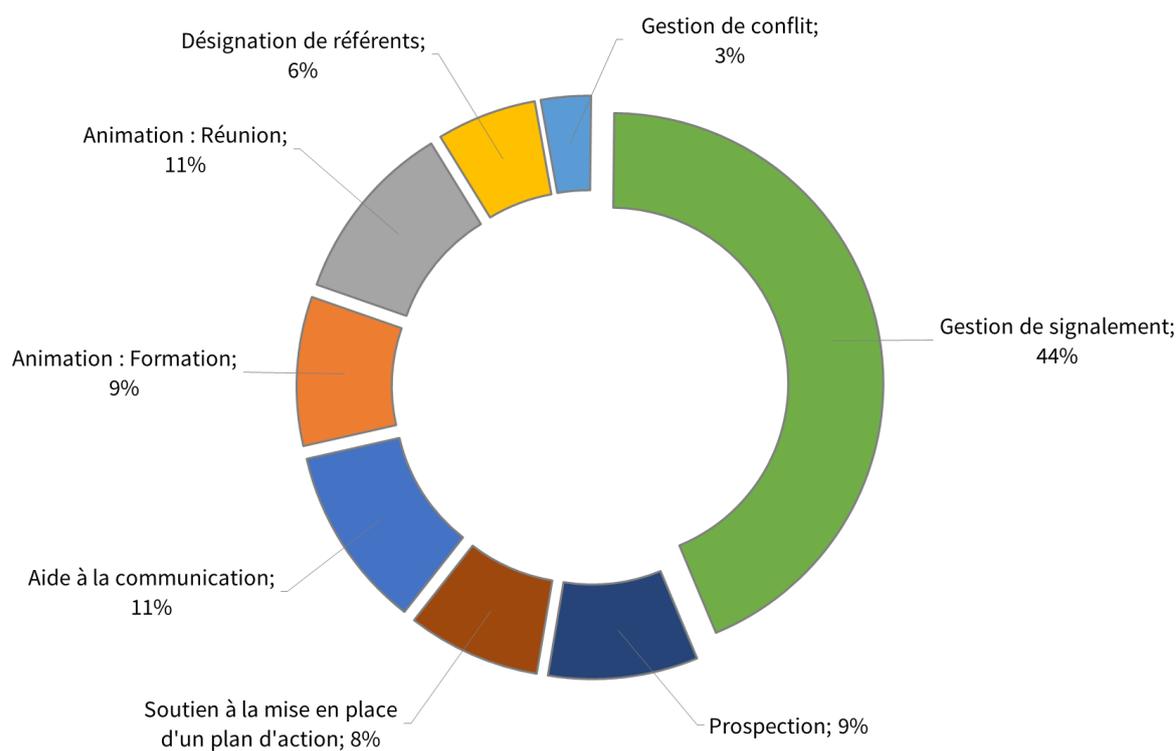
Nom de l'action	DEP	Lieu d'intervention	Nature de l'échange	Date de l'action	territoire	Etat	Collectivités concernées	Partenaire	Supprimer
Prospection	42	FIRMINY	Rencontre	30-07-2019	Communal	Réalisé	42 - FIRMINY		Modifier Afficher Supprimer
Prospection	42	CHAMBON FEUGEROLLES	Rencontre	30-07-2019	Communal	Réalisé	42 - CHAMBON FEUGER...		Modifier Afficher Supprimer

ANIMATION TECHNIQUE - MEDIATION

En 2019, **409 collectivités** (355 communes et 54 intercommunalités) **ont été accompagnées par FREDON AuRA sur l'ensemble de la région** : aide à la gestion des signalements, prospection, élaboration d'un plan de gestion durable de l'ambroisie, expertise technique, médiation... La carte ci-dessous présente la répartition de ces accompagnements sur le territoire.

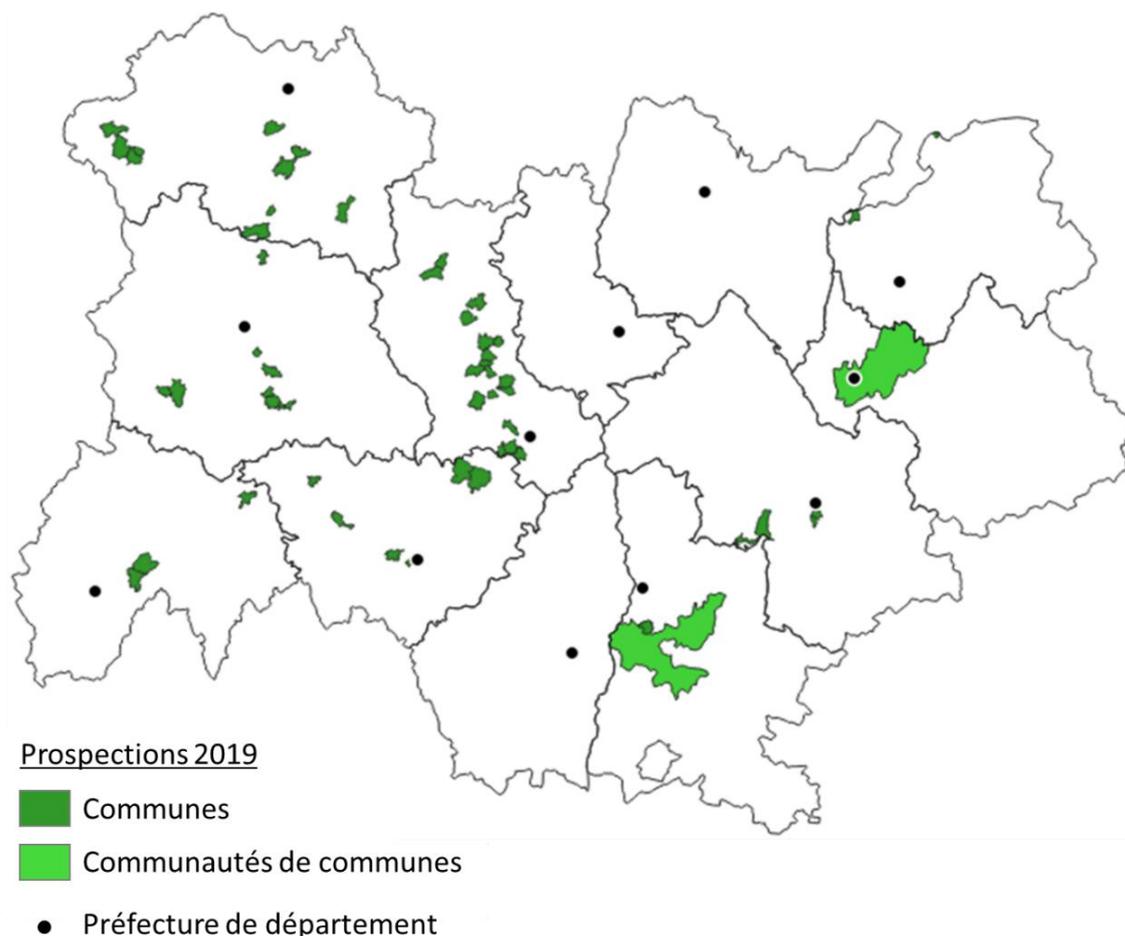


Collectivités accompagnées en 2019 (hors relances mail)



Répartition des accompagnements réalisés en 2019

63 prospections ont été réalisées par les agents FREDON AuRA pour rechercher la présence d'ambroisie, en parallèle des divers accompagnements menés sur le terrain. Ces prospections ont notamment été effectuées sur des secteurs avec suspicion de présence d'ambroisie ou zones en front de colonisation.



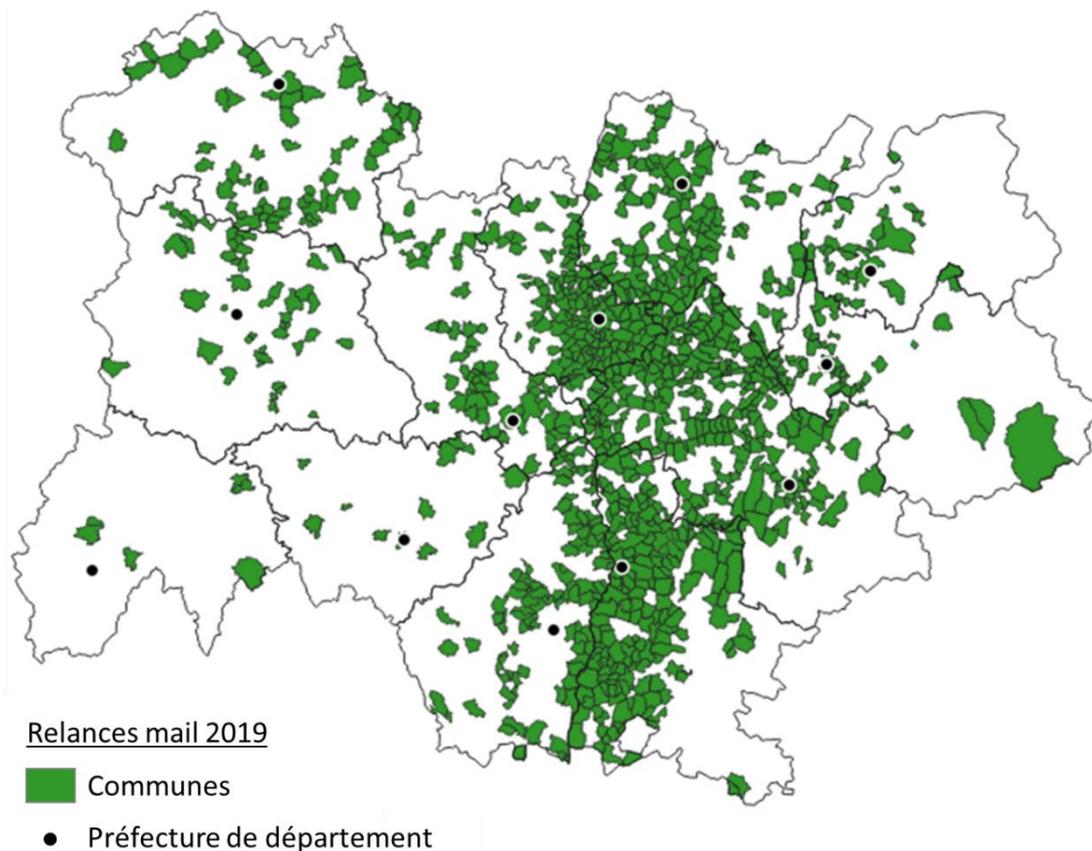
Collectivités prospectées par agents FREDON AuRA en 2019

De plus, tout au long de la campagne 2019, **FREDON AuRA a apporté un soutien aux référents ambroisie dans la gestion des signalements sur leur territoire.** Pour cela, le protocole de relance a été mis en place en 2019 selon les étapes suivantes :

1. relance mail à destination des communes (référént ambroisie et mail générique de la commune) ayant au moins un signalement en statut « Validé non détruit » ou « A valider » non pris en charge dans les 10 jours suivants le signalement
2. relance téléphonique individuelle ou rencontre sur le terrain dans les 15 jours suivants la première alerte mail

Plusieurs relances mail ont été réalisées. Pour plus d'efficacité, il a été décidé de ne faire qu'une seule relance mail par commune concernée ; des échanges personnalisés ont ensuite été privilégiés si aucune action n'était engagée afin de lever les freins à la gestion de ces signalements. 4 relances mail ont ainsi été réalisées :

Date relance	Nb contacts	Taux d'ouverture du mail
19/06/2019	149	33%
16/07/2019	429	47%
02/08/2019	390	54%
12/09/2019	1157	49%



Répartition des collectivités ayant reçu au moins une relances mail 2019 « Signalements ambroisie »

En parallèle de ces relances groupées, **un accompagnement individuel des référents ambroisie et des gestionnaires de linéaires a été apporté pour traiter les signalements (rencontre sur le terrain ou échange téléphonique)**. Ce second niveau de relance devait permettre de dynamiser la gestion des signalements d’ambroisie en levant les freins rencontrés par les référents communaux et autres gestionnaires.

Ces relances individuelles étaient initialement prévues dans les 15 jours suivants la première alerte mail. Devant l’importance des signalements en Auvergne-Rhône-Alpes, il a toutefois été décidé de limiter les prises de contacts pour privilégier les communes qui présentaient le plus grand nombre de signalements et dont les statuts n’évoluaient pas sur la plateforme de signalement. A noter : sur le territoire rhônalpin, plusieurs erreurs ont été relevées dans l’annuaire des référents ambroisie disponible sur la base « Atlas Santé », ce qui a fortement pénalisé le déroulement de cette action.

Département	Nb accompagnements individuels réalisés	Département	Nb accompagnements individuels réalisés
01	45	42	9
03	8	43	6
07	14	63	10
15	16	69	24
26	31	73	19
38	13	74	5

Au total, 200 accompagnements individualisés ont été réalisés en 2019.

L'accompagnement rapproché des collectivités (par mail, par téléphone et en rencontre sur le terrain) proposé par FREDON AuRA a prouvé son efficacité et garanti une bonne dynamique de gestion de l'ambrosie (cf. tableau ci-dessous issu de l'extraction des données de la plateforme de signalement ambrosie). On peut noter en 2019 une meilleure prise en compte des signalements par les référents avec une baisse de l'ordre de 10% du nombre de signalements en statut « A valider » au profit des signalements en statut « Validé détruit ».

Statut signalement	2018	2019
Total signalements	9 640	8 973
A valider	66%	59%
Validé détruit	16%	24%
Validé non détruit	10,5%	11%
Signalement erroné	4,5%	4%
Déjà signalé	3%	2%

MEDIATION

Comme les années précédentes, **FREDON AuRA est intervenu en soutien des collectivités et des acteurs du monde agricole pour traiter des situations délicates de gestion de l'ambrosie** sur demande de l'ARS ou des collectivités (ex : recherche d'un mode de gestion adapté dans des cas de forte présence d'ambrosie non gérée sur des sites de carrières, parcelles agricoles...) :

Département	Nouvelles collectivités concernées par des accompagnements-médiation en 2019	Collectivités concernées par une continuité d'accompagnements-médiation suite à des actions déjà réalisées en 2018
01	<ul style="list-style-type: none"> - Marlieux - Pont d'Ain - Pougny - Saint-Martin-du-Mont 	<ul style="list-style-type: none"> - Balan - Chanoz-Châtenay - Mézériat - Peyzieux-sur-Saône - Pizay - Saint-Denis-les-Bourg - Saint-Etienne-du-Bois - Tossiat - Viriat - Vonnas
03	<ul style="list-style-type: none"> - Autry-Issards - Seuillet - Chézy 	<ul style="list-style-type: none"> - Serbannes
07	<ul style="list-style-type: none"> - Baix - Privas - Saint-Marcel-d'Ardèche - Saint-Sauveur-de-Cruzières 	<ul style="list-style-type: none"> - Beauchastel - Charmes-sur-Rhône

Département	Nouvelles collectivités concernées par des accompagnements-médiation en 2019	Collectivités concernées par une continuité d'accompagnements-médiation suite à des actions déjà réalisées en 2018
15	- Saint-Cernin	
26	- Arthemonay - Bourg-de-Péage - Chabeuil - Chatuzange-le-Goubet - Erôme - Eurre - Livron-sur-Drôme	- Bourg-lès-Valence - Châteauneuf-du-Rhône - Le Poët-Laval
38	- Les Abrets-en-Dauphiné - Montferrat - Oyeu - Rives	
43	- Cerzat	
63	- Beauregard-Vendon - Billom - Brenat - Saint-Priest-Bramefant	- Nonette-Orsonnette - Romagnat
69	- Messimy	
73	- Francin	- Belmont-Tramonet - Challes-les-Eaux - Vions

A noter que les besoins d'accompagnement sont différents selon les territoires. En zone de front de colonisation, la gestion est plus simple que sur les territoires où l'ambrosie est très présente et où les tensions se cristallisent.

FORMATIONS DES REFERENTS + REUNIONS DEBUT/FIN DE CAMPAGNE

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des 22 formations et réunions de début-fin de campagne réalisées en 2019 auprès des référents et autres gestionnaires locaux. Elles ont rassemblé un total de 295 participants :

Date	Dpt	Lieu	Territoire	Détails
13/05	63	Lempdes	Départemental	Formation référents ambrosie
16/05	15	Polminhac	Départemental	Formation référents ambrosie
21/05	43	Chadrac	Départemental	Formation référents ambrosie
23/05	03	Yzeure	Départemental	Formation référents ambrosie
29/05	03	Montluçon	Départemental	Formation référents ambrosie

Date	Dpt	Lieu	Territoire	Détails
18/06	69	Anse	CC Beaujolais Pierres Dorées	Formation référents ambroisie
25/06	03	Gannat	Départemental	Formation référents ambroisie
25/06	43	Le Puy-en-Velay	Départemental	Formation agents ENEDIS 43
27/06	63	Espirat	Intercommunal	Formation référents ambroisie
02/07	15	Molompize	Départemental	Formation référents ambroisie
09/07	63	Les Pradeaux	Agglo Pays d'Issoire	Formation référents ambroisie
23/07	69	Pierre-Bénite	Intercommunal	Formation agents DIR-CE
26/07	38	Les Abrets-en-Dauphiné	Intercommunal	Formation référents ambroisie
30/07	42	Le Chambon-Feugerolles	Départemental	Formation référents ambroisie
02/10	15	Ytrac	Départemental	Formation agents ENEDIS 15
16/10	01	Montceaux	CC Val de Saone Centre	Formation référents ambroisie et bilan de fin campagne
21/11	63	Clermont-Ferrand	Départemental	Formation agents ENEDIS 63
26/11	63	Clermont-Ferrand	Départemental	Formation agents ENEDIS 63
11/12	01	Tramoyes	Communal	Bilan fin de campagne
12/12	03	Vichy	Départemental	Formation agents ENEDIS 03
13/12	73	Montmélian	CC Cœur de Savoie	Bilan de fin de campagne
17/12	74		Départemental	Bilan fin de campagne

RENCONTRES BOUT DE CHAMP ET PLATEFORMES D'ESSAI

Des rencontres « bout de champ » étaient initialement prévues afin de rassembler les agriculteurs sur le terrain et de favoriser les partages d'expériences de gestion de l'ambroisie. Considérant le nombre important d'actions engagées en 2019 et les difficultés pour rassembler les acteurs du monde agricole lors de ce type de rencontres, une seule rencontre a pu être organisée cette année : à Sury-le-Comtal (42) en partenariat avec la Chambre d'Agriculture. Ce format de réunion reste malgré tout très favorable aux échanges techniques et permet d'aborder des solutions de gestion concrètes. Il conviendra de développer cette action lors de prochaine campagne de lutte contre l'ambroisie, en collaboration avec les techniciens agricoles du territoire (Chambre d'Agriculture, coopératives, négoce...). Néanmoins, tous les acteurs du monde agricole confirment que les réunions avec les agriculteurs sont de plus en plus difficiles à organiser. Le nombre d'agriculteurs participant à ce type de rencontre devient de plus en plus restreint.

Par ailleurs, il était également prévu d'initier la mise en place de plateforme d'essais afin de tester des gestions innovantes et de mettre en avant les pratiques efficaces. Cette action n'a été que peu développée en 2019 considérant l'existence de documents déjà aboutis sur le sujet. Il a toutefois été décidé de relayer le « **recueil d'expériences de gestion de l'Ambroisie à feuilles d'armoise en contexte agricole** » **publié en 2019 par l'Observatoire des Ambroisies**. Ce document s'appuie sur des retours d'expériences concrets (dont plusieurs témoignages en région Auvergne-Rhône-Alpes). Il donne ainsi une vision globale de la gestion de l'ambroisie en agriculture et des différentes problématiques rencontrées. Il est aussi à noter que des essais sur la culture de la betterave ont été réalisés en 2019 dans le département de l'Allier par le Syndicat des betteraviers.

COMMUNICATION

En 2019, plusieurs actions de communication à l'attention d'un large public ont été réalisées afin notamment de :

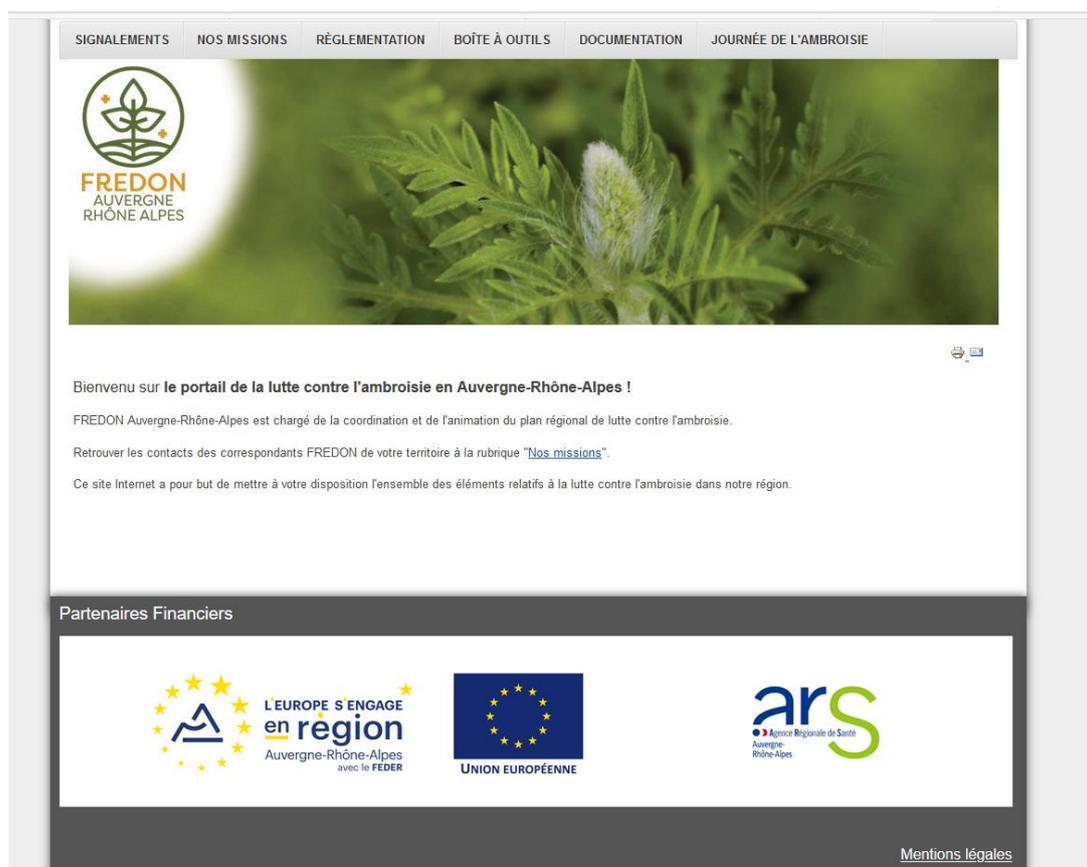
- Diffuser de l'information relatives à l'ambroisie (cycle de la plante, modes de gestion...);
- Promouvoir et accompagner la mise en œuvre d'actions de sensibilisation sur le terrain.

DIFFUSION D'INFORMATIONS

CREATION DU PORTAIL DE LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES

Afin de mettre à disposition l'ensemble des éléments relatifs à la lutte contre l'ambroisie en Auvergne-Rhône-Alpes, **FREDON AuRA a développé le site internet** <https://ambroisie.fredon-aura.fr/>. Cette nouvelle plateforme reprend notamment :

- L'organisation du plan de lutte contre l'ambroisie déployé en région ;
- La réglementation en vigueur dont les nouveaux arrêtés préfectoraux ;
- La boîte à outils du référent ambroisie, qui reprend le rôle du référent communal et met à disposition divers documents utiles au bon déroulement de ses missions ;
- Une ressource documentaire pour compléter les connaissances sur la plante et sa gestion.



NEWSLETTER INFOS AMBROISIE

Des lettres d'informations « Infos Ambroisie » ont été rédigées afin de communiquer, en cours de campagne, les informations importantes relatives à la gestion de l'ambroisie. Ces courriers ont été diffusés à l'ensemble des collectivités (référents ambroisie et mails génériques des communes) et des partenaires concernés en Auvergne-Rhône-Alpes (gestionnaires de grands linéaires, organismes professionnels agricoles...).

3 lettres ont ainsi été diffusées en 2019 (voir exemple en annexe) :

Date	Sujets abordés	Nb envois	Taux ouverture
05/06	<ul style="list-style-type: none"> - Contexte - Rappels réglementaires - Rôle du référent ambroisie - Organisation de la lutte en région AuRA 	8 137	35%
09/08	<ul style="list-style-type: none"> - Alerte floraison - Rappels réglementaires - Outils de communication à disposition des référents ambroisie 	7 116	24%
17/09	<ul style="list-style-type: none"> - Alerte grenaison - Quelle gestion de l'ambroisie - Rappels réglementaires - Diffusion du recueil d'expériences de gestion de l'ambroisie en contexte agricole 	7 192	32%

En parallèle, **une lettre d'information supplémentaire a également été diffusée** le 05 novembre 2019 à **destination des organismes de distribution et de collecte agricole (coopératives et négoce)** en Auvergne-Rhône-Alpes. Cette dernière lettre visait notamment à rappeler les obligations de ces organismes quant à la présence de graines d'ambroisie dans les mélanges mis en vente pour la nourriture pour oiseaux.

Ce courrier a été envoyé aux délégués régionaux de Coop de France et de Négoce Village qui ont fait le relai auprès des différentes structures de leurs réseaux.

REDACTION D'ARTICLES DE PRESSE

En complément des actions de communication décrites précédemment, FREDON AuRA a également rédigé plusieurs articles pour diffusion dans la presse spécialisée ou grand public, afin de sensibiliser les lecteurs à la problématique ambroisie (voir exemple en annexe) :

Nom du média	Type de Média	Date de parution
Le Dauphiné Libéré	Journal	22/05
Information Agricole du Rhône	Journal	13/06
Communiqué de Presse Agglo Pays d'Issoire	Mailing Communauté d'Agglomérations	17/06
BSV Zones Non Agricoles	Bulletin Technique	28/06
Page Facebook – PNR Vercors	Web	29/06
BSV Arboriculture Fruitière	Bulletin Technique	Juin - Juillet
Le Dauphiné Libéré	Journal	22/07
Double page de communication de la MSA	Bulletin de communication relayé dans les journaux agricoles de la région	Juin
Radio Totem	Radio	22/07
L'Ain Agricole	Journal	29/08

MISE A DISPOSITION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION

Près de **18 000 documents de sensibilisation ont été distribués sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes** durant la campagne 2019 (hors manifestations de grande envergure - cf. tableau p.30-31) :

Structure	Dpt	Flyers 3 volets	Cartes Reco A6	Cartes Reco A6 (Trifide)	Cartes plateforme	Livrets collectivités	Affiches	Autocollants	Flyer milieu aquatique	Flyer milieu agricole
Commune de Bressolles	01	20	30		30		10			
Commune de Tramoyes	01		15	15						15
Val de Saône Centre	01		50	30	50					
Commune de Boucé	03		250				5			
COFIL ARS Yzeure	03	150	150	100	50	50	20	50		
ENEDIS Auvergne	03	200	200		20		20			
Jardiniers du Bourbonnais	03	620	650	100	15	100	100	100		
Retraite sportive de Neuvy	03	10	10							
DIR-MC	15	50	50	15	20		10	20	10	10
ENEDIS Auvergne	15	150	150	20	20	20	20			

Structure	Dpt	Flyers 3 volets	Cartes Reco A6	Cartes Reco A6 (Trifide)	Cartes plateforme	Livrets collectivités	Affiches	Autocollants	Flyer milieu aquatique	Flyer milieu agricole
Conciliations / rencontres terrain	26-07	20	20	20	20	10	10			10
COFIL référents Arche-Agglo	26	10	40	40	40	5	5			10
Formation étudiants MFR Mondy	26	10	30	30	30		10			2
Rencontre Education Promotion Santé Environnement	26	10	10	10	10		10			
Réunion publique Le Poët-Laval	26	10	30	15	10		5			2
Commune des Abrets en Dauphiné	38	50	50		50		15			
Réunion Cessieu	38	10	15	15	15		10			10
Rencontres terrains 2019	38	10	10		10					
Commune de St-Galmier	42	10	15		5		1	5		
Commune de St-Jean-St-Maurice-sur-Loire	42	10	15		5		1	5		

Structure	Dpt	Flyers 3 volets	Cartes Reco A6	Cartes Reco A6 (Trifide)	Cartes plateforme	Livrets collectivités	Affiches	Autocollants	Flyer milieu aquatique	Flyer milieu agricole
Commune de Veauchette	42	10	15		5		1	5		
Commune de Villerest	42	10	15		5		1	5		
Maison de Santé de Villerest	42	10	15		5		1	5		
ARS 43	43	100	50	40						
Chambre d'Agriculture de Haute-Loire	43	150	150	40	20					40
CPIE 43	43	150	100	40				20		
ENEDIS Auvergne	43	200	200	50	40		20	15	40	
SMAT du Haut-Allier	43	1000	1000	200		500	60	40	600	
AAPPMA Auzat-la-Combelle / Commune d'Auzat-la-Combelle	63	100	100				20	20	50	
ADVEP - 35ième journées auvergnates	63	100	100		10		20			
Animation Pompiers de Pontgibaud	63	100	100				10	20		

Structure	Dpt	Flyers 3 volets	Cartes Reco A6	Cartes Reco A6 (Trifide)	Cartes plateforme	Livrets collectivités	Affiches	Autocollants	Flyer milieu aquatique	Flyer milieu agricole
ARVALIS - OPA - CA	63	100	100	50	10		10	10		20
Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme	63	200	200	100			20			35
Commune de Ceyrat	63	50	50			50	5		30	
Commune de Chappes	63	200	150		50	200	30	40		
Commune de St-Sylvestre-Pragoulin	63					600				
CPIE 63	63	200	150	50	4		40	30		
ENEDIS Auvergne	63	350	350	60	40		30	30		40
Formation référents	63	600	600	100	50	50	150	50	100	
Lycée Agro-Environnemental Privé St-Joseph (63)	63	200	200	50	30	50	40	70	30	70
Réunion FDSEA haut beaujolais	69	20	20		20					10
Réunion CCBPD	69	20	20		20					10

Structure	Dpt	Flyers 3 volets	Cartes Reco A6	Cartes Reco A6 (Trifide)	Cartes plateforme	Livrets collectivités	Affiches	Autocollants	Flyer milieu aquatique	Flyer milieu agricole
Formation DIR-CE	69	15	15		15					
Animation Parc Miribel Jonage	69	50	50		50		10			
Rencontres terrains 2019	69	10	10		10					
Cœur de Savoie	73	2	35		35	2	1			
Exposition Aiguebelette	73		20		20		2			
Information Maison Agriculture Savoie	73	2	100		100	10	5			
Réunion publique avant pays savoyard	73	10	50		50	5	3			
Bilan fin de campagne Rumilly	74	2	5		5		1			
Exposition Arenthon	74				60					
Information Maison Agriculture Haute Savoie	74	5	100		100	20	2			

JOURNEE INTERNATIONALE DE L'AMBROISIE

En amont de la journée internationale d'information et de lutte contre l'ambroisie (22 juin 2019), FREDON AuRA a réalisé un sondage des manifestations prévues sur le territoire régional, via l'envoi d'un formulaire à l'ensemble des collectivités et des partenaires concernés en Auvergne-Rhône-Alpes. **34 actions ont ainsi été recensées :**

Structure organisatrice	Date	Lieu	Type d'action
CAP Tronçais	12/06	Moulins (03)	Conférence gratuite sur l'ambroisie couplée à la présentation d'autres problématiques sanitaires et/ou environnementales
CAP Tronçais	15/06	Montluçon (03)	Stand d'informations sur le marché de Montluçon Distribution de flyers et affiches
CAP Tronçais	22/06	Montluçon (03)	Stand d'informations sur le marché de Montluçon et distribution de flyers
Commune de Gannat en partenariat avec FREDON AuRA	25/06	Gannat (03)	Rencontre autour de l'ambroisie pour les agents et élus de collectivités
CAP Tronçais	28/06	Montluçon (03)	Conférence gratuite sur l'ambroisie couplée à la présentation d'autres problématiques sanitaires et/ou environnementales
ARCHE Agglo	14/06	Boucieu-le-Roi (07)	Stand d'information ambroisie à l'occasion de la fête de la biodiversité
ARS 07	18/06	Saint-Symphorien-sous-Chomérac (07)	Echanges et distributions de flyers en porte-à-porte
ARS 07	20/06	Saint-Lager-Bressac (07)	Conférence publique / Echanges et distributions de flyers en porte-à-porte
ARS 07	21/06	Saint-Lager-Bressac (07)	Animation après des élèves de l'école / Echanges et distributions de flyers en porte-à-porte
Commune de Vogüé	22/06	Vogüé (07)	Arrachage d'ambroisie sur les bords de l'Ardèche et formation à la reconnaissance de la plante
ARS 07	25/06	Saint-Vincent-de-Barrès (07)	Echanges et distributions de flyers en porte-à-porte

Commune de Molompize en partenariat avec FREDON AuRA	02/07	Molompize (15)	Rencontre autour de l'ambroisie pour les agents et élus de collectivités
Commune de Chabeuil en partenariat avec Valence-Romans Agglo	22/06	Chabeuil (26)	Formation à la reconnaissance de la plante et échanges divers
Commune de Pont-Evêque en partenariat avec Vienne-Condrieu Agglomération	20/06	Pont-Evêque (38)	Stand d'information ambroisie
Commune de GENILAC	29/06	Genilac (42)	Chantier d'arrachage pédagogique
Commune de Saint-Joseph	29/06	Saint-Joseph (42)	Chantier d'arrachage pédagogique
Commune de Saint-Martin-la-Plaine	29/06	Saint-Martin-la-Plaine (42)	Chantier d'arrachage pédagogique
Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme	11/06	Aubière (63)	Exposition sur l'ambroisie
Association des jardiniers des pays d'Auvergne	22/06	Vic-le-Comte (63)	Formation à la reconnaissance et à la gestion auprès des jardiniers amateurs
Agglo Pays d'Issoire en partenariat avec la commune de Nonette-Orsonnette	26/06	Nonette-Orsonnette (63)	Randonnée pédagogique avec reconnaissance de la flore - Stand d'information ambroisie
Commune d'Espirat en partenariat avec FREDON AuRA	27/06	Espirat (63)	Rencontre autour de l'ambroisie pour les agents et élus de collectivités
Contrat Local de Santé Thiers-Ambert	06/07	Ambert (63)	Village santé organisé dans le cadre de la course cyclo annuelle "Les Copains" - Stand dédié à l'ambroisie
Commune de St-Priest en partenariat avec Lyon Métropole	14/06	St-Priest (69)	Bus santé de Lyon Métropole – Exposition ambroisie
Lyon Métropole	17/06	Lyon (69)	Conférence de presse et réunion publique autour de la gestion de l'ambroisie sur la Métropole
Lyon Métropole	19/06	Lyon (69)	Bus santé de Lyon Métropole – Exposition ambroisie
APRR	20/06	Villefranche-sur-Saône (69)	Exposition ambroisie

Chassieu environnement	22/06	Chassieu (69)	Stand d'information ambroisie
Commune de St-Cyr-sur-le-Rhône en partenariat avec Lyon Métropole	20/06	St-Cyr-sur-le-Rhône (69)	Arrachage d'ambroisie et formation à la reconnaissance de la plante
Commune de Châtillon d'Azergues	22/06	Châtillon d'Azergues (69)	Stand d'information ambroisie
Commune de St-Priest en partenariat avec Lyon Métropole	22/06	St-Priest (69)	Arrachage d'ambroisie et formation à la reconnaissance de la plante
Grand parc de Miribel-Jonage	29/06	Vaulx-en-Velin (69)	Animation jeune public : arrachage d'ambroisie et formation à la reconnaissance de la plante
Commune de Messimy	03/07	Messimy (69)	Arrachage d'ambroisie et formation à la reconnaissance de la plante
Maison de l'agriculture et de la forêt	25/06	St-Baldoph (73)	Conférence et temps d'échange sur l'ambroisie
Maison de l'agriculture et de la forêt	21/06	Annecy (74)	Exposition sur le thème de l'ambroisie : la reconnaître, risques d'allergies et modes de lutte

FREDON AuRA a assuré la promotion de ces manifestations via la publication d'un communiqué de presse (diffusion le 19 juin 2019 auprès de 160 destinataires à l'échelle régionale / 33% d'ouverture) et l'affichage de ces actions sur le site internet dédié <http://ambroisie.fredon-aura.fr/> rubrique « Journée de l'ambroisie ».

PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS

En parallèle de ces actions de communication, FREDON AuRA était également présente, en 2019, sur diverses manifestations de grande envergure afin de faire le relais de la lutte contre l'ambroisie menée en Auvergne-Rhône-Alpes et sensibiliser les acteurs régionaux (agricoles et non agricoles) à la bonne gestion de l'ambroisie.

Manifestation	Date	Public touché	Documents distribués
Carrefour national de la pêche et des loisirs	18/01 - 20/01	≈ 450 personnes	≈ 1200 flyers 3 volets ≈ 1200 plaquettes reconnaissance ≈ 1000 plaquettes milieux aquatiques ≈ 1000 livrets collectivités ≈ 200 affiches ≈ 400 autocollants

Manifestation	Date	Public touché	Documents distribués
Salon des maires de Savoie	28/03	≈ 80 personnes	≈ 50 flyers 3 volets ≈ 80 plaquettes reconnaissance ≈ 80 plaquettes plateforme signalement ≈ 50 livrets collectivités ≈ 10 affiches
Semaine verte	29/04 - 30/04	87 personnes	≈ 150 flyers 3 volets ≈ 150 plaquettes reconnaissance ≈ 150 livrets collectivité ≈ 25 affiches ≈ 90 autocollants
Les cours d'eau d'H2O	16/05 - 17/05	≈ 200 personnes	- 250 flyers 3 volets - 250 plaquettes reconnaissance - 250 autocollants
Tech & Bio	18/09 - 19/09	≈ 120 personnes	≈ 100 flyers 3 volets ≈ 100 plaquettes reconnaissance ≈ 75 plaquettes plateforme signalement ≈ 50 flyers milieu agricole
Sommet de l'élevage	02/10 - 04/10	≈ 450 personnes	≈ 400 flyers 3 volets ≈ 400 plaquettes reconnaissance ≈ 50 plaquettes plateforme signalement ≈ 150 flyers milieu agricole ≈ 50 affiches ≈ 40 autocollants



Le tableau suivant fait le bilan des principales avancées et difficultés au cours de l'année 2019 avec des propositions d'amélioration :

Thème	Forces 2019	Faiblesses 2019	Propositions d'amélioration
Coordination régionale et déploiement départemental du plan d'actions	<p>Bonne efficacité de la coordination régionale proposée en 2019.</p> <p>De plus, la répartition homogène des agents sur le territoire régional apporte plus de réactivité et permet ainsi de dynamiser le réseau des partenaires.</p> <p>Meilleure visibilité de FREDON AuRA et de son rôle dans la coordination et l'animation du plan régional de lutte contre ambroisie.</p> <p>La montée en puissance du plan d'actions sur le territoire rhônalpin a permis une meilleure prise en compte de la problématique par les acteurs locaux</p>	<p>Sur certains départements, des faiblesses ont été identifiées en cours de campagne dans la coordination du plan de lutte.</p>	<p>Travailler en concertation avec les acteurs des départements avec un historique spécifique pour trouver une meilleure coordination et un bon déploiement du plan d'actions.</p>
Communication régionale	<p>Mise en place d'une communication régionale régulière (newsletter, articles de presse...) pour diffuser les informations nécessaires à la bonne gestion de l'ambroisie en cours de campagne.</p>	<p>Malgré les communications mises en place, le taux de réponse aux différentes enquêtes reste encore faible et montre une certaine marge de manœuvre dans la prise en compte de la problématique ambroisie sur le territoire.</p>	<p>Favoriser les relais de communication</p>
Reconnaissance technique et répartition des rôles des partenaires	<p>Reconnaissance par les partenaires régionaux de l'expertise technique de FREDON AuRA dans la lutte contre l'ambroisie.</p> <p>A noter : FREDON AuRA a été retenu par le CNFPT pour animer les formations 2020 des référents ambroisie sur le territoire régional. Cela contribuera à améliorer la visibilité de la structure dans l'animation du plan de lutte et l'accompagnement des référents.</p>	<p>La répartition des missions entre les différents animateurs présents sur le territoire (FREDON AuRA, délégations départementales de l'ARS, Chambres d'Agriculture, CPIE...) nécessite parfois d'être clarifiée pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la visibilité de chaque structure sur le territoire ; • Permettre aux référents ambroisie de bien identifier le rôle de chacun dans le cadre de la lutte contre l'ambroisie. 	<p>Des réunions locales, en amont de la campagne 2020, pourraient être organisées pour poursuivre la clarification de l'organisation régionale du plan de lutte et d'expliciter le rôle de chaque animateur sur le territoire (FREDON AuRA, délégations départementales de l'ARS, Chambres d'agriculture, CPIE...). Un cahier des charges permettrait de cadrer précisément ces différents points.</p>
Relances de référents suite aux signalements sur la plateforme ambroisie	<p>Les relances (collectives et individuelles) des référents ambroisie et l'accompagnement à la gestion des signalements proposés en 2019 ont permis d'améliorer la prise en main par les référents de l'outil plateforme de signalement avec une baisse significative du nombre de signalements en statut « A valider » au profit des signalements en statut « Validé détruit ».</p>	<p>Des relances individuelles (rencontres terrain, téléphone...) ont été déployées sur le territoire pour accompagner les référents communaux dans la gestion des signalements.</p> <p>Bien qu'ayant démontré son efficacité, cette action est très chronophage compte tenu du nombre élevé de signalements d'ambroisie en Auvergne-Rhône-Alpes.</p>	<p>Des priorités concernant les relances et l'accompagnement des référents en cours de campagne devront être faites afin d'optimiser les temps d'animation FREDON disponible</p>

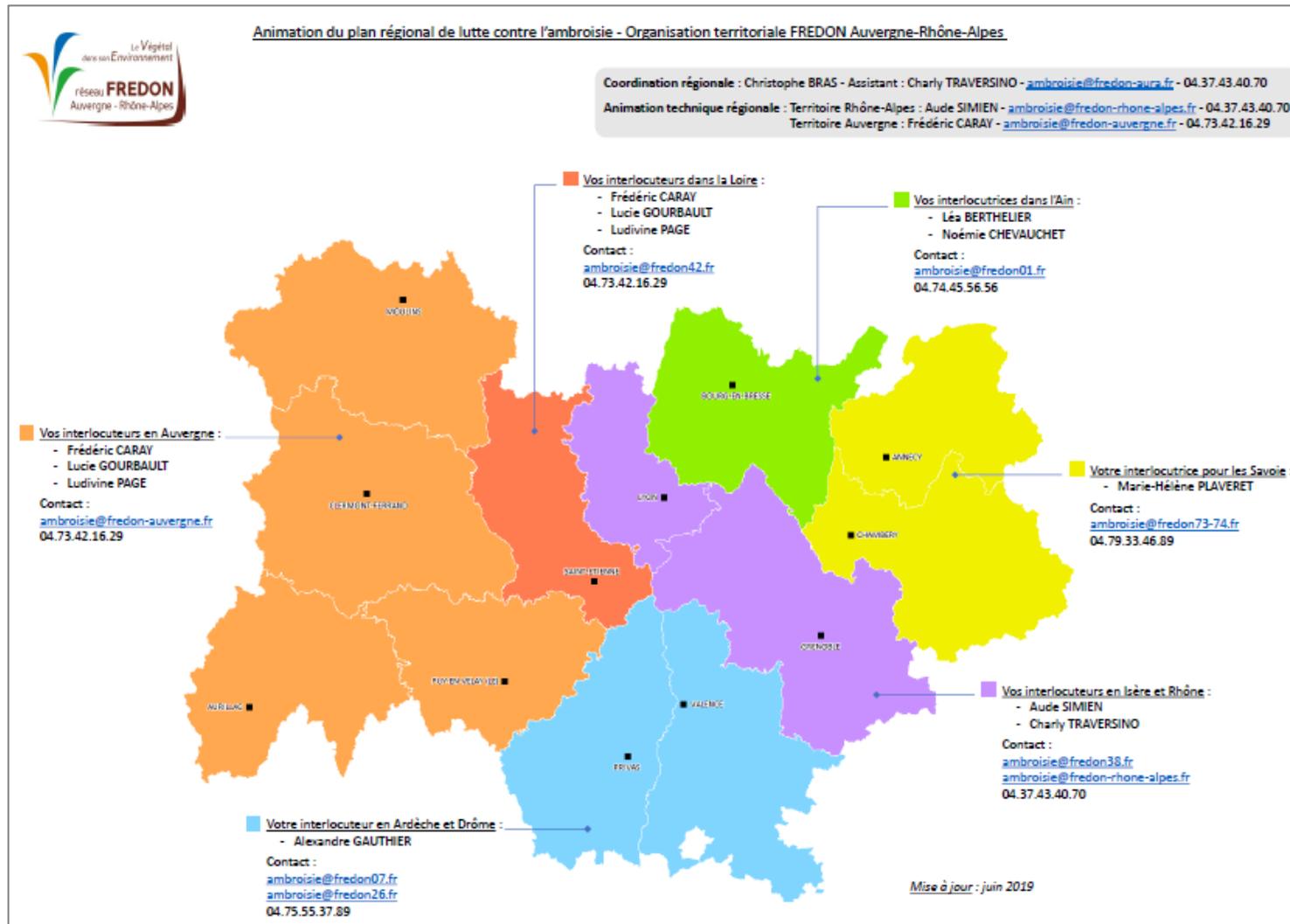
Thème	Forces 2019	Faiblesses 2019	Propositions d'amélioration
Listing des référents ambroisie	La mise à jour systématique en début de campagne du listing des référents ambroisie du territoire auvergnat permet de bénéficier d'une base fiable pour toutes les actions menées en cours d'année. Cela permet aussi de rappeler l'organisation de la lutte sur le territoire et les missions des référents dès le début de la campagne.	En Rhône-Alpes, des erreurs ont été relevées dans l'annuaire Atlas Santé des référents ambroisie, ce qui a pénalisé le déroulement certaines actions déployées sur ce territoire (notamment les relances...).	Mise en place d'une procédure concertée de mise à jour du listing des référents ambroisie sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes. Un lien étroit devra être travaillé entre RNSA et FREDON AuRA pour assurer le bon fonctionnement de cette actualisation. Cette mise à jour est d'autant plus importante dans le contexte d'élections municipales et de désignation de nouveaux référents ambroisie.
Expérimentations agricoles et rencontres « bout de champs » avec les agriculteurs		Malgré l'intérêt technique de ces réunions, les expérimentations et les rencontres « bout de champ » sur la thématique ambroisie n'attirent généralement que très peu d'agriculteurs.	Ce format de réunions doit être repensé pour permettre de mieux sensibiliser le monde agricole aux bonnes pratiques de gestion. Un partenariat plus fort pourrait être établi avec les techniciens des coopératives et du négoce agricole. Plutôt que des réunions spécifiques « ambroisie », des interventions intégrées à d'autres manifestations sur des thématiques agricoles (essai de désherbage, gestion de l'interculture...) pourraient être privilégiées afin de garantir une meilleure participation.
Echanges entre ARS et FREDON	La nouvelle base de données FREDON de suivi des actions réalisées permet aux correspondant ARS d'être informés tout au long de la campagne des actions et partenaires rencontrés. Des échanges réguliers par téléphone et par mail entre les correspondants locaux ARS-FREDON se sont établis naturellement en 2019. Les réunions régionales (webconférence ou réunion de cercle de compétence) ont permis de favoriser la concertation et la collaboration.	Des efforts de communication entre les correspondants ARS-FREDON peuvent encore être faits. L'interface de consultation de la base de données FREDON de suivi des actions réalisées et prévues est peu intuitive et conviviale.	Afin d'améliorer les échanges entre FREDON AuRA et les délégations départementales de l'ARS, une simplification de la base de données de suivi des actions menées sur le territoire pourrait être réalisée en début de campagne.

AXES D'AMELIORATION SUPPLEMENTAIRES POUR 2020

Objectifs	Propositions d'améliorations pour 2020
Accompagner l'application d'une méthode de travail structurée par les référents ambroisie.	<p>Sur plusieurs territoires à forte pression d'ambrosie, il ressort que de nombreux référents sont contraints de gérer les signalements « au plus pressé », avec l'envoi systématique d'un courrier suite à un signalement. Ils ne peuvent donc pas accorder suffisamment de place au dialogue avec le monde agricole, indispensable pour lever les freins à la gestion de l'ambrosie sur le terrain. Dans le contexte particulier de cette nouvelle campagne (désignation de nouveaux référents ambroisie suite aux élections municipales), il conviendra d'être vigilant pour proposer un accompagnement organisationnel renforcé des référents, notamment sur ces territoires à forte pression.</p> <p>Des exemples « d'organisation type » de gestion d'un signalement pourraient ainsi être proposés pour fournir aux référents ambroisie des modèles de fonctionnement plus propice au dialogue et apaiser les tensions sur ces territoires à enjeux.</p>

Objectifs	Propositions d'améliorations pour 2020
Ajout d'outils de communication.	<p>Lors des échanges avec les référents ambroisie, il a été noté un vif intérêt pour les outils de communication mis à disposition sur le site internet https://ambroisie.fredon-aura.fr/. Toutefois, il serait possible de concevoir plusieurs outils complémentaires afin de mettre en avant les actions menées sur le territoire par les partenaires (référents ambroisie, agriculteurs...).</p> <p>Des panneaux de communication sur site, à positionner après une intervention peuvent être conçus en amont de la campagne 2020 afin de mettre en avant les actions de gestion de l'ambroisie et de mener une communication positive.</p>

CARTE DE REPARTITION DES AGENTS AMBROISIE FREDON AURA





De : L'équipe Ambroisie de Fredon Auvergne-Rhône-Alpes <ambroisie@fredon-aura.fr>

Réponse : ambroisie@fredon-aura.fr

Objet : Ambroisie - Alerte signalement sur votre commune

Madame, Monsieur,

Des signalements d'ambroisie ont été réalisés sur votre commune via la plateforme www.signalement-ambroisie.fr.

Vous êtes identifié en tant que référent ambroisie.

L'ambroisie est actuellement au stade floraison, causant de fortes allergies chez les personnes sensibles. Les plants les plus avancés commencent quant à eux à produire les premières graines, responsables de la dissémination de la plante dans notre environnement. **Il est encore temps d'agir : les prochains jours sont décisifs pour détruire les foyers identifiés et réduire ainsi le potentiel de colonisation de la plante.**

Pour rappel, la gestion des signalements implique les actions suivantes, à moduler selon le niveau d'infestation :

- Alerter les propriétaires ou exploitants des parcelles infestées ;
- Informer/conseiller les propriétaires ou exploitants des parcelles infestées sur les méthodes de prévention et de lutte contre l'ambroisie ;
- Coordonner les actions réalisées sur le secteur infesté et s'assurer des moyens de destruction employés ;
- Assurer une surveillance des sites connus ;
- Rendre compte au maire chargé de l'application de l'arrêté préfectoral et seul détenteur du pouvoir de police municipale.

En parallèle, **pensez à bien actualiser le statut de ces signalements sur la plateforme** (passage en statut "validé détruit" dès lors que la destruction est constatée sur le terrain) afin de faire connaître l'avancée des actions de lutte contre l'ambroisie sur votre commune. Ce travail peut être réalisé **en vous connectant directement sur la plateforme ou en contactant l'assistance technique :**

- par téléphone au **0 972 376 888**
- par mail à l'adresse contact@signalement-ambroisie.fr

Pour information, vous pouvez [télécharger le guide du référent](#) qui reprend en détails la procédure pour vous connecter et travailler sur la plateforme de signalements.

Toute l'équipe ambroisie de FREDON Auvergne-Rhône-Alpes se tient également à vos côtés pour vous accompagner sur le terrain et notamment vous appuyer dans la gestion de cas de médiation difficiles. Retrouvez les contacts de vos interlocuteurs « Ambroisie » au sein de la structure sur le site : <http://ambroisie.fredon-aura.fr>.

Bien cordialement,

L'équipe Ambroisie de FREDON Auvergne-Rhône-Alpes



Infos - Ambroisie

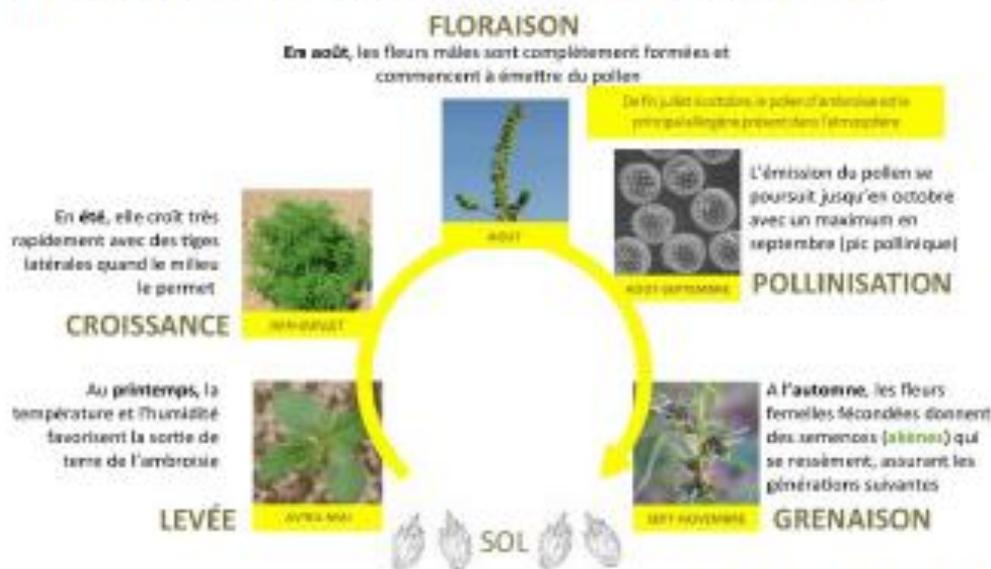
Ambroisie : premiers pollens attendus début août en Auvergne-Rhône-Alpes

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante particulièrement présente en région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle est capable de coloniser des milieux variés (parcelles agricoles, friches, chantiers, bords de route ou de cours d'eau etc.) constituant ainsi une menace pour l'agriculture et la biodiversité.

Le mois d'août marque communément le début de la période de floraison de l'ambroisie (cf. cycle de développement de la plante ci-dessous). Cette année, compte tenu des conditions météorologiques favorables du mois de juillet, les plants d'ambroisie ont pu rattraper le retard constaté en début de cycle et les premiers grains de pollens sont détectés en Auvergne-Rhône-Alpes. Le modèle de prévision du



[RNSA](#) (réseau national de surveillance aérobiologique) annonce ainsi l'apparition des premiers symptômes d'allergies dus aux pollens d'ambroisie dès le 8 août sur la région lyonnaise.



Cycle de développement de l'ambroisie

Il est encore temps d'agir ! L'objectif des plans de gestion déployés sur le territoire est d'interrompre le cycle de la plante en empêchant la plante de produire du pollen pour limiter les allergies et en empêchant la plante de produire des semences pour limiter l'invasion. Il est donc indispensable de poursuivre les actions de lutte sur la durée pour éradiquer la plante.

Jeu 17 septembre 2019

Auvergne-Rhône-Alpes



Près de 400 000 personnes seraient allergiques à l'ambrosie dans la région, représentant 42,6 millions d'euros de dépenses de santé par an.

PLANTE INVASIVE / Favorisée par un week-end et un début de semaine estival, l'ambrosie continue de libérer des pollens très allergisants. Le risque pour les personnes allergiques est important sur toute la zone Rhône-Alpes. En cas de présence d'ambrosie dans une parcelle, sa destruction est prioritaire insiste la Fredon Aura.

Le pic pollinique de l'ambrosie est atteint

L'ambrosie à feuilles d'arroche est une plante envahissante particulièrement présente en Auvergne-Rhône-Alpes. Elle est devenue une préoccupation incontournable pour les agriculteurs et pour la biodiversité. À la fin de l'été, la production de pollen d'ambrosie est importante. Il provoque de fortes réactions allergiques (rhinite, conjonctivite, asthme...). Lors des périodes estivales. Actuellement, le pic de libération des pollens est atteint sur toute la région Rhône-Alpes, avec des sommes de risque élevées pour les départements de la vallée du Rhône. Les allergies peuvent toucher et impacter quel individu, notamment en cas d'exposition intense, répétée ou prolongée. C'est pourquoi les données médicales émanant de 2017, réalisées par l'observatoire régional de santé Aura, près de 400 000 personnes seraient allergiques à l'ambrosie dans la région, ce qui représenterait 42,6 millions d'euros de dépenses de santé par an. Un record du 26 août 2017 dénotait les mesures de lutte à mettre en œuvre contre les ambrosies. Dans les zones où elle est fortement présente, l'ambrosie n'est pas possible à court terme, des méthodes de gestion adaptées doivent être mises en place au lieu avec la réglementation, notamment pour limiter la production de pollen et de graines dans le sol.

Une menace pour les cultures
Identifiée pour la première fois en 1875 dans le Rhône, la plante s'est progressivement installée sur la région suite à des introductions successives. Les ambrosies peuvent se développer et coloniser de nombreux milieux : friches, parcelles agricoles, chantiers, bordes de route et de cours d'eau. La présence d'ambrosie dans certaines parcelles agricoles peut entraîner une perte de rendement totale ou partielle, une dégradation de la valeur du foin, un déclassement de la récolte du maïs, un déclassement de la récolte du soja. Elle induit une gestion pluriannuelle (stock semencier important et une formation supérieure à dix ans). Gérer l'ambrosie en agriculture, c'est intervenir avant même l'installation de la culture par des actions préventives de type fauchage et rati-

on des cultures. Les collectes d'herbe essentiellement en période, une intervention efficace face à l'ambrosie. En revanche, les fauchages tardifs peuvent permettre au printemps sous la culture et se développer après la récolte. La gestion de l'ambrosie est donc primordiale. Malgré les mesures préventives mises en place, l'ambrosie se développe dans la culture. Le cycle de l'ambrosie est très court, il est possible d'agir de manière curative. En présence de quelques plants seulement (en entrée de parcelle par exemple), l'arrachage manuel donne de bons résultats. Si l'ambrosie est présente de manière importante sur la parcelle, les techniques de lutte mécanique sont prioritaires (brûlage, herbage, herbe ratonée). Le désherbage chimique est possible en dernier recours. En effet, des résistances au glyphosate sont de plus en plus souvent constatées, une tendance à confirmer par les résultats techniques agricoles. L'ambrosie se gère sur le long terme. Une fois qu'un pied d'ambrosie est observé, il faut rapidement l'éliminer car il est plus difficile de l'éradiquer une fois installé.

Un dispositif de coordination régionale
Le Fredon Auvergne-Rhône-Alpes est chargé par l'Agence régionale de santé (ARS) de l'animation du plan régional de lutte contre l'ambrosie. Des groupes de travail régionaux sont organisés annuellement pour assurer la coordination des acteurs de la lutte (collectivités, chambres d'agriculture, gestionnaires de grands domaines...). Un travail étroit est mené avec les collectivités et leurs « référents ambrosie » pour assurer la mobilisation de tous et notamment la destruction avant pollinisation (limitant le risque pour les personnes allergiques) ou au plus tard avant germination pour éviter la dissémination des plants d'ambrosie. Plus de 1000 référents ambrosie sont identifiés sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes, dont une grande partie d'agriculteurs, notamment sur les territoires ruraux.

➔ Pour plus d'information sur la plante ou le référentiel, nous pouvons contacter le site <http://ambrosie.fredon-aura.fr/>

ENTRETIEN / Rencontré le 12 septembre, Michel Sinoir, le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, confirme le bon démarrage de la campagne d'instruction des aides Pac 2019 et revient sur le soutien de l'État suite aux épisodes de grêle et de sécheresse en région.

“La crise climatique nous interroge sur le long terme”

Qu'en attendez-vous aujourd'hui des retards de versement des aides Pac sur les dernières campagnes ?
Michel Sinoir : « Les problèmes rencontrés au démarrage de la programmation pour l'instruction et le paiement des mesures agroenvironnementales et climatiques et des aides pour l'agriculture biologique sont surtout dus à des délais de paiement de l'État, grâce à un effort très important des directions départementales des territoires, qui auront en 2019 traité trois campagnes MAEC et Bio, 2016, 2017 et 2018. L'instruction de la campagne 2019 est considérée comme achevée, et les flux d'instruction attribués sur Auvergne-Rhône-Alpes 96,7% pour la campagne 2016, 92,3 % pour 2017 et 73 % pour la campagne 2018. »



Michel Sinoir, DRAF Auvergne-Rhône-Alpes.

Comment s'annonce la campagne 2019 ?
M.S. : « Elle se déroule selon un rythme d'instruction qui n'est pas qualifié de normal, mais pour les agriculteurs depuis de nombreuses années. Les agriculteurs savent qu'ils n'ont pas à attendre les aides dérogatoires, les principales aides couplées et les FCHN à partir de la clôture de la suite des événements climatiques qui connaît une grande part de territoire français, la France entière, comme en 2018, auprès de la Commission européenne. Le règlement du taux de cette année de 30 à 70 % pour les aides de première pillar et de 15 à 35 % pour l'FCHN. Le solde des aides dérogatoires, des aides couplées et de l'FCHN interviendra autour du 15 décembre, la date réelle à cela. Les premiers versements MAEC et les interventions de la PAC 2019. »

en grande difficulté de pouvoir bénéficier du RSA. L'autre phénomène, c'est la sécheresse, qui se répète cruellement et qui est cette année exceptionnellement forte en Limagne. Assurément, nous avons encore beaucoup de fonds des collectivités agricoles. Il y aura un CNDRI dès le mois de décembre pour traiter le plus vite possible la situation. Là encore, on y attend à des sommes importantes. À cela s'ajoutent des mesures complémentaires, comme la valorisation des jachères amovibles par le ministre de l'Agriculture est élu. Tout est maintenant bien évidemment sur le long terme. »

Tout cela nous interroge, comme vous le dites, et pose de nouveau la question de stockage de l'eau ?

M.S. : « Le stockage de l'eau est une solution envisagée aujourd'hui pour faire face à la sécheresse, mais elle n'est pas la seule, et les agriculteurs le savent. Les projets de département et effort de faire l'inventaire des projets et de les faciliter autant que possible. Mais nous sommes limités, devant la crise climatique : la première mesure, c'est l'adaptation à l'eau. Il faut inscrire les agriculteurs dans une adaptation des systèmes aux nouvelles contraintes du climat. Cela passe par la maîtrise de l'eau, par la mise en place de techniques, par des pratiques agricoles innovantes différentes pour s'adapter aux épisodes caniculaires... C'est une démarche de longue durée et qui nécessite d'activer plusieurs leviers. »

Projet illustré par Sébastien Dupont

PARTENARIAT / Cinq banques régionales ont signé avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Etat et l'Ademe, une convention de partenariat pour favoriser la rénovation énergétique des logements privés.

Les banques s'engagent pour la rénovation énergétique des logements privés

Jeu 11 septembre, Pascal Malherbe, le préfet de la région et du Rhône, Eric Fourmier, le vice-président de la Région délégué à l'environnement, au développement durable, à l'énergie et aux partenariats régionaux, et Jérôme d'Arbigny, le directeur régional de l'Ademe ont signé avec le Crédit agricole Centre-Est, le Crédit mutuel, la Banque populaire, la Caisse d'épargne et la CJC, une convention de partenariat pour favoriser la rénovation des logements privés. « Le secteur du bâtiment et notamment du résidentiel est un secteur à hauteur de 20 % des émissions de gaz à effet de serre et constitue donc un enjeu important d'économie d'énergie et de lutte contre le dérèglement climatique », a déclaré Eric Fourmier. Depuis plusieurs années, l'Ademe et la Région soutiennent le

développement de plateformes territoriales pour la rénovation énergétique (PTRE) qui accompagnent et coordonnent les réseaux, mais le principal frein à la rénovation est la question du financement des travaux. C'est l'appel aux banques pour « faciliter l'accès aux différents types de financement pour les particuliers et les professionnels accompagnés par les plateformes territoriales », a indiqué le préfet Pascal Malherbe. Elles banques ont répondu présentes pour développer une coopération locale avec les plateformes territoriales pour la rénovation énergétique. Pour Raphaël Appert, directeur général du Crédit agricole Centre-Est et vice-président du groupe Crédit agricole, « être partenaire de cette convention, c'est engager la banque régionale et ses 12 000 collaborateurs de terrain pour

accompagner et faciliter la transition énergétique, mais c'est surtout remplir une mission sociale plutôt que de réaliser une opération de crédit ». Ce partenariat est un engagement de tous les acteurs pour assurer plus de fluidité et de simplification pour les particuliers et la recherche de financements pour leur projet de rénovation énergétique ; pour faciliter les échanges entre les banques et les plateformes territoriales ou pour développer des actions communes de communication devant permettre d'atteindre « l'objectif de 500 000 logements rénovés par an et d'arriver à l'horizon 2030, non seulement à développer les énergies renouvelables mais aussi et surtout à développer notre consommation globale d'énergie de 21 % par habitant », a précisé le préfet.



CONTACT

FREDON AURA

2, allée du Lazio
69800 SAINT-PRIEST

04.37.43.40.70
contact@fredon-aura.fr
www.fredon.fr/aura

SIRET : 392 283 594 00035 - APE : 9411 Z
Fédération membre de FREDON
FRANCE - Réseau des FREDON et
FDGDON



FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES